



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
4, place Jean-Antoine Pourtier
63890 ST-AMANT-ROCHE-SAVINE

Le 24 juillet 2013

Monsieur Arnaud MONTEBOURG
Ministre du Redressement Productif
139, rue de Bercy
75012 PARIS

Objet : entreprise Elba (Puy-de-Dôme)
Nos références : AC/ED/1378

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation de **l'entreprise Elba à La Monnerie-le-Montel**, dans le Puy-de-Dôme, qui fabrique essentiellement des classeurs à anneaux. Eric Joan, PDG de Hamelin, groupe de 4200 salariés implanté dans 19 pays, auquel appartient l'usine de La Monnerie, vient d'annoncer **la fermeture du site au nom de la compétitivité** : soixante-quatre salariés risquent ainsi d'être privés d'emplois, auxquels il faut ajouter 40 intérimaires en période de pointe de production. Dans un bassin durement frappé par la crise, de véritables fleurons de l'industrie locale ont déjà disparu ces dernières années, entraînant la fermeture de nombreuses PME, avec à la clé des savoir-faire anéantis et des centaines d'emplois rayés de la carte.

Ancienne entreprise familiale, l'usine de La Monnerie comptait près de trois cents salariés avant de connaître une chute vertigineuse de ses effectifs dans le cadre des restructurations successives, jusqu'à son absorption par Hamelin.

La stratégie du groupe Hamelin, qui, outre la marque Elba, possède également les marques Oxford, Canson et Bantex, ne manque pas d'interroger. **Son chiffre d'affaires a été multiplié par 10 en 20 ans**, pour atteindre 700 millions d'euros aujourd'hui. De plus, le groupe refuse de publier ses résultats nets, alors que ces données sont essentielles pour juger de la pertinence du plan annoncé. Il est cependant intéressant de noter qu'avec **un patrimoine de 85 millions d'euros**, la famille Hamelin se classe parmi les 500 familles les plus riches de France, selon les données publiées par le magazine « Challenges ».

Dans ces conditions, le motif du licenciement économique est pour le moins contestable, sachant que la fermeture de l'usine auvergnate s'accompagne de celle de quatre autres usines : deux en France (à Troyes et à Villeurbanne) et deux à l'étranger (en Italie et en Angleterre). Les salariés du site auvergnat, actuellement en grève, sont d'autant plus scandalisés par la fermeture de leur usine que **leur hiérarchie les félicitait, il y a encore quelques semaines, pour la qualité du travail et la productivité du site.**

... / ...

J'ai participé à une première réunion, organisée en urgence en sous-préfecture de Thiers, en présence des représentants des salariés. Ils constatent, avec amertume et colère, que les dirigeants du groupe Hamelin profitent opportunément du décret du 27 juin 2013, découlant de la loi dite de sécurisation de l'emploi, qui anéantit la plupart des garanties dont disposaient les salariés dans le cadre des procédures de licenciements collectifs. Cette fermeture, annoncée au lendemain de la publication de la nouvelle réglementation, est une véritable provocation qui confirme **les atteintes sans précédent au droit du travail que recèle cette loi**, vigoureusement combattue, en avril dernier, par les députés du Front de gauche, avec l'expression de fortes réticences de dizaines de députés de la majorité de gauche.

Face à cette situation, le gouvernement ne peut ignorer la désillusion et la colère des salariés. C'est pourquoi, je vous sollicite afin que **le gouvernement apporte un soutien concret aux salariés et interpelle M. Joan qui ne peut se dédouaner du devoir de transparence sur la situation financière du groupe**, qui dispose, à priori, des moyens nécessaires pour assurer la continuité de la production sur le site de La Monnerie, comme dans l'ensemble des usines menacées de fermeture ou de licenciements. En plus du cas d'école que constitue la stratégie de ce groupe, précurseur dans l'application de la loi dite de sécurisation de l'emploi, elle éclaire une fois encore sur l'urgence de faire évoluer la législation afin de mettre un coup d'arrêt à la multiplication des licenciements abusifs. Désormais, **les salariés, les élus locaux et plus largement nos concitoyens ne sont plus dupes : ils expriment clairement leur ras-le-bol de ces gestions d'entreprises purement financières, désastreuses pour l'emploi et pour les territoires, et dont l'objectif est de favoriser sans cesse la rente d'une petite minorité.**

C'est pourquoi, je me permets de vous rappeler les promesses de campagne du candidat François Hollande qui s'était engagé devant le peuple français à légiférer pour mettre un terme aux licenciements abusifs. Or, à ce jour, non seulement cet engagement n'a pas été tenu, mais le 16 mai dernier, le gouvernement s'est opposé à l'adoption de la proposition de loi déposée par les députés du Front de gauche, dont le but était précisément d'interdire les licenciements boursiers et les suppressions d'emplois abusives. Cette proposition de loi avait notamment pour objet d'écarter **l'argutie patronale de la « sauvegarde anticipée de la compétitivité », laquelle sert de justificatif aux licenciements dans des entreprises qui sont en parfaite santé financière et qui continuent à servir grassement leurs actionnaires.**

Je souhaite donc que vous concrétisiez votre volonté affirmée de promouvoir des initiatives législatives pour que les salariés et les pouvoirs publics disposent enfin de moyens concrets et performants pour s'opposer à cette frénésie financière qui caractérise la gestion des grands groupes industriels aujourd'hui.

Dans l'immédiat, **je vous demande de tout mettre en œuvre pour que le groupe Hamelin revienne sur ses décisions**, d'autant plus inacceptables qu'il bénéficie **d'aides de l'Etat** et de collectivités territoriales pour regrouper sa production au détriment de sites existants.

Restant à votre disposition, et dans l'espoir d'une intervention rapide et efficace de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE